

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis - SNMVT -**

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk 2014 - Mégrine

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis - SNMVT - publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Mr. Hichem BESBES et Mr Mourad FRADI - ECC MAZARS

BILAN

(Arrondi au dinar tunisien)

<u>ACTIFS</u>	NOTES	2011	2010	au 31 décembre 2010
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	3	3 724 111	3 445 959	3 724 111
Amortissements		(1 833 822)	(1 591 037)	(1 711 914)
Immobilisations corporelles	4	66 874 587	70 709 846	75 075 891
Amortissements		(31 876 902)	(32 646 033)	(35 447 509)
Immobilisations financières	5	64 337 791	60 827 744	60 991 568
Provisions		(48 000)	(48 000)	(48 000)
Total des actifs immobilisés		101 177 765	100 698 479	102 584 147
Autres actifs non courants	6	840 114	636 524	607 236
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		102 017 879	101 335 003	103 191 383
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Valeurs d'exploitation	7	30 279 462	34 366 461	38 040 098
Provisions		(2 629 060)	(824 105)	(3 221 196)
Clients	8	2 924 723	2 317 154	3 158 644
Provisions		(599 539)	(314 908)	(364 486)
Autres actifs courants	9	14 778 656	8 327 610	16 149 509
Provisions		(104 104)	(149 872)	(104 104)
Placements et autres actifs financiers	10	261 588	265 538	111 284
Liquidités et équivalents de liquidité	11	5 767 263	6 468 592	5 040 666

TOTAL DES ACTIFS COURANTS	50 678 989	50 456 470	58 810 415
----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

TOTAL DES ACTIFS	152 696 868	151 791 473	162 001 798
-------------------------	--------------------	--------------------	--------------------

BILAN

(Arrondi au dinar tunisien)

		<i>au 30 juin</i>		<i>au 31 décembre</i>
	NOTES	2011	2010	2010
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>				
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		27 735 240	18 490 160	18 490 160
Actions propres		(281 730)		
Autres capitaux propres		9 749 016	10 414 016	10 414 016
Résultats reportés		15 554 934	13 606 817	13 606 817
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		52 757 460	42 510 993	42 510 993
Résultat de l'exercice		(5 138 963)	7 861 388	10 528 197
Résultat de l'exercice		(5 138 963)	7 861 388	10 528 197
Total des capitaux propres avant affectation	12	47 618 497	50 372 381	53 039 190
<u>PASSIFS</u>				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Emprunts bancaires	13	31 090 627	14 798 025	32 781 946
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		31 090 627	14 798 025	32 781 946
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	54 088 736	60 806 246	56 900 230
Autres passifs courants	15	14 296 085	10 296 416	10 140 181
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	5 602 923	15 518 405	9 140 251
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		73 987 744	86 621 067	76 180 662
TOTAL DES PASSIFS		105 078 371	101 419 092	108 962 608
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		152 696 868	151 791 473	162 001 798

ETAT DE RESULTAT

(Arrondi au dinar tunisien)

	NOTES	<i>au 30 juin</i>		<i>au 31</i>
		2011	2010	décembre 2010
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	17	161 507 893	199 010 289	419 126 915
Autres revenus d'exploitation	18	2 337 763	2 913 763	6 195 751
		163 845 656	201 924 052	425 322 666
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats des marchandises consommés	19	(130 975 043)	(167 661 946)	(354 295 937)
Achats d'approvisionnement consommés	20	(4 138 807)	(4 668 592)	(10 020 708)
Charges de personnel	21	(13 068 895)	(10 729 274)	(21 620 192)
Dotations aux amortissements et provisions	22	(2 916 255)	(3 458 939)	(9 821 040)
Autres charges d'exploitation	23	(10 713 795)	(9 168 330)	(19 583 199)
		(161 812 795)	(195 687 081)	(415 341 076)
RESULTAT D'EXPLOITATION				
		2 032 861	6 236 971	9 981 590
Charges financières	24	(1 431 937)	(749 556)	(1 538 695)
Produits financiers	25	2 991 782	3 485 186	3 529 158
Autres gains ordinaires		55 328	80 510	1 104 500
Autres pertes ordinaires		(7 782)	(6 502)	(477 653)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES				
AVANT IMPOTS		3 640 252	9 046 609	12 598 900
Impôts sur les bénéfices	28	(172 278)	(1 185 221)	(2 070 703)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES				
APRES IMPOTS		3 467 974	7 861 388	10 528 197
Eléments extraordinaires (Pertes & gains)	26	(8 606 937)		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE				
		(5 138 963)	7 861 388	10 528 197

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(présenté selon le modèle de référence)

(Arrondi au dinar tunisien)

	<i>au 30 juin</i>		<i>au 31</i>
	2011	2010	décembre
			2010
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Encaissements reçus des clients	172 085 082	210 504 287	442 873 959
Encaissements reçus des autres débiteurs	120 071	61 487	66 965
Encaissements reçus des assurances/dégâts stocks	2 495 441	-	-
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(168 939 978)	(204 411 693)	(438 572 872)
Intérêts payés	(1 164 787)	(744 100)	(1 424 033)
Intérêts reçus	62 703	11 235	24 272
Impôts sur les bénéfices payés	(383 367)	(87 603)	(850 694)
Autres flux liés à l'exploitation	216 268	42 022	104 094
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	<u>4 491 433</u>	<u>5 375 635</u>	<u>2 221 691</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(6 217 079)	(1 926 002)	(5 137 296)
Décaissement provenant d'immob. financières	(3 430 000)	(6 520 000)	(6 520 000)
Encaissement. provenant de la cession d'immob corporelles	700 000	763 505	763 505
Encaissement provenant de la cession d'immob financières	-	(136 500)	(234 000)
Encaissement des dividendes	-	6 650 555	10 106 105
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.	<u>(8 947 079)</u>	<u>(1 168 442)</u>	<u>(1 021 686)</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Distribution des dividendes	-	(10 724 090)	(10 724 090)
Encaissement provenant des emprunts	10 000 000	-	20 000 000
Encaissement provenant des assurances/dégâts immob.	737 343	-	-
Décais. provenant des remboursements des emprunts	(1 976 148)	(700 000)	(1 400 000)
Encais.lié au remboursement de l'avance accordée	-	-	(10 000 000)
Décaissement suite achat actions propres	(281 730)	-	-
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.	<u>8 479 465</u>	<u>(11 424 090)</u>	<u>(2 124 090)</u>
VARIATION DE TRESORERIE	<u>4 023 819</u>	<u>(7 216 897)</u>	<u>(924 085)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	(80 853)	843 232	843 232
Trésorerie à la clôture de l'exercice	27 3 942 966	(6 373 665)	(80 853)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**ARRETES AU 30 JUIN 2011**

(Les montants sont arrondis au dinar tunisien)

1. CREATION ET ACTIVITES DE LA SOCIETE

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 Août 1933. Le capital social s'élève à 27 735 240 dinars tunisiens divisés en 13 867 620 actions de 2 dinars chacune, et ce suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010, qui a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars.

La « S.N.M.V.T » est cotée en bourse depuis 1995 et est contrôlée par la société EXIS.

La « S.N.M.V.T » a pour objet, principalement, le commerce de détail à rayons multiples de toutes les marchandises et de tous les produits. Au 30 juin 2011, la société exploite 53 magasins, un dépôt sis à Mégrine et un second dépôt sis à Djbel Jloud.

Sur le plan fiscal, la société est soumise au droit commun. En matière de la TVA, elle est partiellement assujettie.

2. METHODES COMPTABLES ADOPTÉES PAR LA SOCIETE

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis, tels que spécifiés par le système comptable tunisien, et ce en application des dispositions réglementaires et principalement, les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers sont résumées ainsi :

2.1. Indépendance des exercices

La société adopte le principe de l'indépendance des exercices, selon lequel les produits sont enregistrés au fur et à mesure qu'ils sont acquis, et les charges, au fur et à mesure qu'elles sont engagées, sans qu'il ne soit tenu compte de leurs dates d'encaissement ou de paiement de façon à dégager après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte se rapportant à l'exercice de référence.

2.2. Immobilisations

Les immobilisations de la société figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, hors taxes récupérables et sont amorties linéairement aux taux suivants :

Immobilisations incorporelles :

Logiciels informatiques	33,33%
Fonds de commerce	De 5% à 10%

Immobilisations corporelles :

Constructions	5%
Installations générales, agencement et aménagement des constructions	10%
Installations et Matériel d'exploitation	10%
Outillages d'exploitation	100%
Petits matériels d'exploitation	33,33%
Matériel de transport	20%
Equipement et matériel de bureau	10%
Equipement et matériel informatique	33,33 %
Agencements et installations générales	10 %

2.3. Titres de participation

Les titres acquis par la société ont été, conformément aux critères de classement prévus au système comptable des entreprises, considérés comme un placement à long terme et inscrits parmi les immobilisations financières à l'actif du bilan.

Ces placements ont été constatés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la clôture de chaque exercice, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours boursier moyen du mois de clôture.

2.4. Constatations des frais préliminaires

Les frais préliminaires et les frais de pré-exploitation engagés avant l'ouverture des nouveaux magasins ont été inscrits conformément au système comptable des entreprises, à l'actif du bilan au poste « autres actifs non courants ».

La résorption de ces frais, sera constatée sur une période de trois années, à partir de l'entrée effective des magasins en exploitation.

2.5. Valeurs d'exploitation

Les stocks des produits non alimentaires sont valorisés aux derniers coûts d'achats hors taxes récupérables. Pour les stocks des produits alimentaires, ils sont valorisés aux derniers coûts d'achats toutes taxes comprises.

2.6. Placements à court terme

Les titres acquis par la société, classés selon les critères prévus par le système comptable des entreprises comme des placements à court terme, ont été inscrits au bilan à la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur du marché, par référence au cours boursier moyen de clôture, et les plus values et moins-values dégagées sont portées au résultat de l'exercice. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins values par rapport au coût font l'objet d'une provision et les plus values ne sont pas constatées.

2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les achats relatifs aux opérations d'importation sont valorisés au cours de change du jour de l'opération. Les différences de change dégagées par rapport au cours du règlement sont enregistrées selon le cas parmi les charges ou produits financiers.

2.8. Revenus des titres

Les revenus des titres sont constatés parmi les produits financiers sur la base de la décision de l'assemblée générale ordinaire ayant statué sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2.9. Unité monétaire

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont libellés en Dinar Tunisien.

3. Immobilisations incorporelles	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Logiciels informatiques	70 178	70 178	70 178
Fonds de commerce	3 510 119	3 375 781	3 510 119
Avances sur immobilisations incorporelles en cours	143 814		143 814
	3 724 111	3 445 959	3 724 111

4. Immobilisations corporelles	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Terrain	4 288 526	4 288 526	4 288 526
Constructions	7 660 639	7 804 034	7 804 034
Agencements des constructions	2 036 330	2 195 632	2 205 294
Installations et matériel d'exploitation	36 338 196	42 379 755	43 483 148
Petit matériel d'exploitation	20 451	17 760	18 183
Matériel de transport	34 799	34 799	34 799
Installations générales, agencements et aménagements divers	8 000 971	9 773 623	10 626 955
Equipements de bureau	297 967	268 242	285 340
Matériel informatique	2 700 079	3 331 392	3 336 430
Immobilisations en cours	5 496 629	616 083	2 993 182
	66 874 587	70 709 846	75 075 891

4.1 Tableau des mouvements des immobilisations

Le tableau de la page suivante détaille les mouvements des immobilisations de l'exercice :

Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

DESIGNATION	Valeur au 1/1/2011	Acquisition 2011	Régularisation 2011	CESSION ET MISE EN REBUT 2011	Valeur au 30/06/2011	Amortissement cumulé 1/1/11	Dotation de 2011	CESSION ET MISE EN REBUT 2011	Amortissement cumulé 2011	Valeurs nettes au 30/06/2011
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	4 288 526	-	-	-	4 288 526	-	-	-	-	4 288 526
Constructions	7 804 034	-	-	(143 395)	7 660 639	5 886 874	153 642	(143 394)	5 897 122	1 763 517
Installations, agencements constructions	2 205 294	2 023	-	(170 987)	2 036 330	1 582 970	77 461	(140 405)	1 520 026	516 304
Installations et Matériel d'exploitation	43 483 148	519 238	6 862	(7 671 052)	36 338 196	20 367 546	1 786 115	(3 660 383)	18 493 278	17 844 918
Petit matériel d'exploitation	18 183	2 489	-	(221)	20 451	12 296	930	(137)	13 089	7 362
Matériel de transport	34 799	-	-	-	34 799	7 229	3 480	-	10 709	24 090
Agencement, aménagements et installatic	10 626 955	816 844	-	(3 442 828)	8 000 971	4 262 860	374 357	(1 470 061)	3 167 156	4 833 815
Equipement et matériel de bureau	285 340	63 177	-	(50 551)	297 966	166 419	18 454	(24 168)	160 705	137 261
Equipement et matériel informatique	3 336 431	16 949	17 053	(670 354)	2 700 079	3 161 315	77 122	(623 620)	2 614 817	85 262
Immobilisations en cours	1 084 738	1 457 207	(23 915)	-	2 518 030	-	-	-	-	2 518 030
Avances sur immobilisations en cours	1 908 443	2 093 232	(1 023 075)	-	2 978 600	-	-	-	-	2 978 600
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	75 075 891	4 971 159	(1 023 075)	(12 149 388)	66 874 587	35 447 509	2 491 561	(6 062 168)	31 876 902	34 997 685
Logiciels	70 178	-	-	-	70 178	70 178	-	-	70 178	-
Fonds de commerce	3 510 119	-	-	-	3 510 119	1 641 736	121 908	-	1 763 644	1 746 475
Avances sur immob incorporelles	143 814	-	-	-	143 814	-	-	-	-	143 814
	3 724 111	-	-	-	3 724 111	1 711 914	121 908	-	1 833 822	1 890 289
Total dotation aux amortissements							2 613 469			

5. Immobilisations Financières		Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Titres de participation	5.1	67 008 809	63 578 809	63 578 809
Prêts à plus d'un an				119 253
Dépôts et cautionnements		103 857	23 810	68 381
Créances rattachées à des participations		125	125	125
		67 112 791	63 602 744	63 766 568
A déduire la partie non libérée des actions	5.1	(2 775 000)	(2 775 000)	(2 775 000)
		64 337 791	60 827 744	60 991 568
A déduire provision pour dépréciation des titres	5.1	(48 000)	(48 000)	(48 000)
		64 289 791	60 779 744	60 943 568

Le détail des titres de participation est présenté au niveau de la page suivante.

5.1. Titres de participation

Le portefeuille titre de la société, totalise une valeur nette de 64 185 809 dinars au 30 juin 2011 contre 60 755 809 au 30 juin 2010. La ventilation de cette participation, par société, se présente comme suit :

Participations	% dans le capital	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Société MONOGROS	98,73%	987 300	987 300	987 300
Société ETTHIMAR		30 000	30 000	30 000
Société SORIEB		100	100	100
Société L'Immobilière Monoprix - SIM	64,01%	20 921 500	17 491 500	17 491 500
Sté FILAT.H.EL AYOUM		160 000	160 000	160 000
Ste SODEA	22%	935 000	935 000	935 000
B.T.S		10 000	10 000	10 000
Sté DINDY		191 680	191 680	191 680
COPIT	14,12%	7 258 163	7 258 163	7 258 163
S.G.S TOUTA	99,9%	10 842 573	10 842 573	10 842 573
Sté MEDIAL		18 000	18 000	18 000
GEMO	50%	50 000	50 000	50 000
Sté SAHARA CONFORT	99,998%	12 374 493	12 374 493	12 374 493
M.M.T	68,3%	430 000	430 000	430 000
THP	11,18%	3 000 000	3 000 000	3 000 000
HLC	64,1%	9 800 000	9 800 000	9 800 000
		67 008 809	63 578 809	63 578 809
A déduire la partie non libérée des actions HLC		(2 425 000)	(2 425 000)	(2 425 000)
A déduire la partie non libérée des actions SAHARA CONFORT		(350 000)	(350 000)	(350 000)
		(2 775 000)	(2 775 000)	(2 775 000)

A déduire provision pour dépréciation des actions de la société ETHIMAR	(30 000)	(30 000)	(30 000)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société MEDIAL	(18 000)	(18 000)	(18 000)
	(48 000)	(48 000)	(48 000)
Valeur nette des participations	64 185 809	60 755 809	60 755 809

Les sociétés MONOGROS, SIM, SGS- TOUTA, MMT, HLC et TSS SAHARA CONFORT sont contrôlées par la S.N.M.V.T - MONOPRIX.

6. Autres actifs non courants	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Frais préliminaires	600 215	770 734	1 428 713
Frais préliminaires en cours	948 955	40 954	174 487
A déduire la résorption des frais préliminaires	(709 056)	(175 164)	(995 964)
	840 114	636 524	607 236

7. Stocks	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Stocks de marchandises magasins	25 120 291	29 895 054	32 337 603
Stocks de marchandises dépôt	5 050 405	4 363 530	5 556 558
Stocks emballages et étiquettes	108 766	107 877	145 937
	30 279 462	34 366 461	38 040 098
A déduire provision pour dépréciation de stock	(2 629 060)	(824 105)	(3 221 196)
	27 650 402	33 542 356	34 818 902

8. Clients et comptes rattachés	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Clients, ventes à crédit	412 156	707 264	601 857
Créances sur participation fournisseurs	1 846 460	1 329 331	2 143 176
Clients, chèques impayés	232 889	181 005	207 826
Clients, effets à recevoir impayés	1 396	1 396	1 397
Autres clients	431 822	98 158	204 388
	2 924 723	2 317 154	3 158 644
Provisions pour créances clients	(424 303)	(216 779)	(258 984)
Provisions sur chèques impayés	(173 839)	(96 733)	(104 105)
Provisions sur effets impayés	(1 397)	(1 396)	(1 397)
	(599 539)	(314 908)	(364 486)
	2 325 184	2 002 246	2 794 158

	<i>Au 30/06/2011</i>	<i>Au 30/06/2010</i>	<i>Au 31/12/2010</i>
9. Autres actifs courants			
Personnel avances et acomptes	13 508	5 486	170 887
Etat, impôts et taxes, IS retenues à la source	49 308	102 510	14 570
Etat, impôts et taxes, acomptes provisionnels	621 211	624 510	1 873 530
Etat, impôts et taxes TVA à reporter	74 251	10 090	88 124
Etat, impôts et taxes TFP à reporter	168 985	342 220	150 934
Autres débiteurs	1 576 853	642 184	10 000 000
Produits à recevoir, dividendes	2 961 900	3 455 550	1 180 982
Autres produits à recevoir	107 497	447 190	58 480
Charges constatées d'avance	3 499 117	2 697 870	1 568 812
Produits constatés d'avance	5 396 967	-	989 899
Compte d'attente	309 059	-	53 291
	14 778 656	8 327 610	16 149 509
Provisions sur comptes débiteurs divers	(104 104)	(149 872)	(104 104)
	14 674 552	8 177 738	16 045 405
10. Placements et autres actifs financiers			
Prêts au personnel	216 618	185 178	66 314
Titres de placement	44 970	80 360	44 970
	261 588	265 538	111 284
11. Liquidités et équivalents de liquidités			
Placements (SICAV)	216 268	-	-
Placements (billets de trésorerie)	200 000	-	-
Chèques à l'encaissement	82 891	67 153	93 721
Compte intermédiaire en bourse	141	-	-
Banques	4 109 096	5 182 173	3 546 159
C.C.P	573	15 492	15 649
Caisses	1 158 294	1 203 774	1 385 137
	5 767 263	6 468 592	5 040 666
12. Capitaux propres			
Capital social	(A) 27 735 240	18 490 160	18 490 160
Actions propres	(B) (281 730)	-	-
Réserve légale	1 849 016	1 849 016	1 849 016
Réserve spéciale	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Réserve ordinaire		4 095 000	4 095 000
Réserve pour réinvestissement financier exonéré	6 900 000	3 470 000	3 470 000

Résultats reportés		15 554 934	13 606 817	13 606 817
Total des capitaux propres avant résultat de la période		52 757 460	42 510 993	42 510 993
Résultat de la période	(1)	(5 138 963)	7 861 388	10 528 197
Total des capitaux propres après résultat de la période		47 618 497	50 372 381	53 039 190
Valeur nominale de l'action	(C)	2	2	2
Nombre d'actions	(2)	13 867 620	9 245 080	9 245 080
Résultat par action	(1) / (2)	(0,371)	0,850	1

(A) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 Juin 2011 a augmenté le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 9 245 080 dinars. En conséquence, le capital après augmentation est devenu de 27 735 240 dinars, représenté par 13 867 620 actions de 2 dinars de nominal.

(B) L'Assemblée Générale Ordinaire du 2 Juin 2011 a autorisé la société, conformément à l'article 19 nouveau de la Loi 94-117 tel que modifié par la Loi n° 99-92 DU 17 Août 1999, à procéder, pour une période de trois années, au rachat et la revente des actions de la société en bourse, en vue de réguler le cours boursier.

La SNMVT a racheté dans ce cadre, 13 103 actions pour la valeur totale de 281 730 dinars.

(C) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010 a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, et en conséquence le capital est devenu, à cette date, représenté par 9 245 080 actions de 2 dinars de nominal.

Le tableau de mouvements des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Actions propres	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve ordinaire	Réserve pour réinvestissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2010	18 490 160		1 849 016	1 000 000	4 095 000	3 470 000	13 606 817	10 528 197	53 039 190
Affectation approuvée par l'AGO du 2 Juin 2011					(4 095 000)	3 430 000	11 193 197	(10 528 197)	0
Augmentation du capital AGE du 2 Juin 2011	9 245 080						(9 245 080)		0
Rachat par la SNMVT de ses propres actions		(281 730)							(281 730)
Résultat de l'exercice 2011								(5 138 963)	(5 138 963)
SOLDE AU 30 JUI 2011	27 735 240	(281 730)	1 849 016	1 000 000	0	6 900 000	15 554 934	(5 138 963)	47 618 497

13. Emprunts bancaires	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Crédit moyen terme BIAT	31 079 083	13 723 852	32 420 402
Crédit moyen terme BT	-	1 050 000	350 000
Autres dettes à long terme	11 544	24 173	11 544
	31 090 627	14 798 025	32 781 946

14. Fournisseurs et comptes rattachés	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Fournisseurs locaux de marchandises	30 851 733	32 563 348	28 973 042
Fournisseurs étrangers de marchandises	481 615	(205 309)	116 831
Fournisseurs Investissements et moyens généraux	531 562	727 763	3 683 533
Fournisseurs chèques en instance	997 048		
Fournisseurs locaux de marchandises, effets à payer	25 495 230	29 097 026	450 913
Fournisseurs Invest & moyens généraux, effets à payer	1 131 853	842 365	27 387 893
Fournisseurs locaux d'immobilisations	320 170	(1 178 666)	1 048 618
Fournisseurs étrangers d'immobilisations	(1 070 896)	237 699	838 727
Fournisseurs d'immob. financières, effets à payer	-	-	451 453
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie	88 358	102 295	92 466
Fournisseurs, factures non parvenues	4 468 697	5 467 485	3 590 897
Fournisseurs, moyens généraux en cours	38 599	22 807	24 691
Fournisseurs, opérations d'importation	(655 587)	(268 669)	(22 399)
Fournisseurs locaux, remises et ristournes	(8 125 412)	(5 794 075)	(9 281 315)
Fournisseurs emballages à rendre	(464 234)	(807 823)	(455 120)
	54 088 736	60 806 246	56 900 230

15. Autres passifs courants	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Clients, remises à accorder/pts de fidélité	492 033	-	-
Personnel	15.1 2 595 325	1 435 753	1 903 532
Etat, et collectivités locales	15.2 1 194 938	2 130 610	3 027 114
Actionnaires, dividendes à payer	1 120	1 120	1 120
CNSS	1 330 822	1 038 171	1 327 857
Créditeurs divers	2 201 870	1 235 299	1 254 749
Assurance groupe	-	42 061	81 139
Charges à payer	5 055 834	4 165 186	1 674 126
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation	1 400 342	175 635	870 544
Compte d'attente	23 801	2 082	-
Produits constatés d'avance	-	70 499	-
	14 296 085	10 296 416	10 140 181

15.1. Personnel	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Rémunération due au personnel	61 505	48 916	65 459
Congés payés et intéressement	2 529 225	1 382 059	1 832 018
Oppositions sur salaires	4 595	4 778	6 055
	2 595 325	1 435 753	1 903 532

15.2. Etat, et collectivités publiques	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Etat, impôts et taxes,	1 003 066	945 389	909 634
Etat, impôts et taxes, TVA à payer	19 594	-	46 778
Impôt sur les bénéfices	172 278	1 185 221	2 070 702
	1 194 938	2 130 610	3 027 114

16. Concours bancaires et autres passifs financiers	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Crédits bancaires BT, échéances à moins d'un an	1 050 000	1 400 000	1 400 000
Crédits bancaires BIAT, échéances à moins d'un an	2 644 769	1 276 148	2 579 598
Intérêts courus sur emprunts	83 857		39 134
Concours bancaires	1 824 297	12 842 257	5 121 519
	5 602 923	15 518 405	9 140 251

17. Revenus

Le chiffre d'affaires réalisé au cours du premier semestre 2011 s'élève à 161 507 893 DT contre 199 010 289 DT au premier semestre 2010, enregistrant une diminution de 37 502 396 DT (soit - 18,85%). Cette situation s'explique essentiellement par les événements qu'a connus la Tunisie en Janvier 2011 ayant engendré la fermeture partielle et dans certains cas totale, de plusieurs magasins endommagés et incendiés.

18. Autres revenus d'exploitation

Les autres revenus d'exploitation, qui totalisent 2 337 763 DT au 30 juin 2011 contre 2 913 763 DT pour la même période de l'exercice précédent, proviennent essentiellement des factures de promotion.

19. Achats de marchandises

Le coût des marchandises vendues pour le premier semestre de l'année 2011 a diminué de 36 686 903 DT (ou - 21,88 %) par rapport à celui du premier semestre de l'exercice précédent, Ce coût a été ramené de 167 661 946 DT au premier semestre 2010 à 130 975 043 DT pour la même période de 2011.

Cette diminution est la conséquence de la baisse du chiffre d'affaires en raison des événements qu'a connus la Tunisie en janvier 2011 et leur impact pour la société.

La Marge commerciale a diminué au cours du premier semestre 2011 de - 815 493 DT (ou -2,6%), passant de 31 348 343 DT à 30 532 850 DT.

Le taux de marge du premier semestre de l'année 2011 s'élève à 18,90 %, contre 15,75 % pour la même période de l'année 2010 soit une augmentation de 3,15 points.

20. Achats d'approvisionnement consommés

La rubrique "Achats d'approvisionnement consommés", qui totalise 4 138 807 DT au 30 juin 2011 contre 4 668 592 DT pour la même période de l'exercice précédent, enregistre les achats des emballages et étiquettes, les consommations d'eau, d'électricité et du gaz, ainsi que les fournitures non stockées.

21. Charges de personnel

Les Charges de personnel totalisent 13 068 895 DT au 30 juin 2011 contre 10 729 274 DT pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 2 339 621 DT.

22. Dotations aux amortissements et résorptions	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Dotations des immobilisations incorporelles	121 907	116 240	237 117
Dotations des immobilisations corporelles	2 491 561	2 942 758	5 870 307
Résorptions des frais préliminaires	127 562	175 164	346 933
Dot./prov. risques fournis & risque d'exploitation	806 342	175 635	870 544
Dotations /provisions pour créances douteuses	165 477	24 547	201 238
Dotations /provisions pour chèques impayés	72 086	13 510	21 211
Dotations /provisions sur stocks	2 629 060	824 105	3 221 196
Reprises /provisions sur stocks	(3 221 196)	(813 020)	(813 020)
Reprises /provisions pour risque fournisseurs	(276 544)	-	-
Reprises/provisions sur clients promotion	-	-	(134 486)
Reprises/provisions sur chèques impayés	-	-	-
	2 916 255	3 458 939	9 821 040

23. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 10 713 795 DT au 30 juin 2011 contre 9 168 330 DT pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 1 545 465 DT.

Cette rubrique enregistre essentiellement les coûts des entretiens et réparations, des assurances, des honoraires, des frais de publicité et de communication.

24. Charges financières nettes	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Intérêts sur emprunts bancaires BT	46 578	81 045	148 707
Intérêts sur emprunts bancaires BIAT	964 420	382 637	841 483
Intérêts sur comptes courants bancaires	412 643	281 568	515 518
Pertes de change	8 026	2 737	30 010
Escomptes accordés	270	1 569	2 977
	1 431 937	749 556	1 538 695

25. Produits financiers	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Revenus des titres de placement	3 816	7 560	34 242
Revenus des titres de participation	2 961 900	3 459 150	3 459 150
Produits financiers sur comptes courants bancaires	25 813	14 043	30 345
Produits nets sur cession des actions SICAV	173	22	22
Gains de change	80	4 411	5 399
	2 991 782	3 485 186	3 529 158

26. Eléments extraordinaires (pertes et gains)

Les éléments extraordinaires, dont le total net s'élève au 30 juin 2011 à - 8 606 937 DT, correspondent à l'enregistrement des dégâts et des pertes des immobilisations, des marchandises et des fonds suite aux événements survenus au cours du mois de janvier 2011. La valeur globale des dégâts a été déduite de la valeur des indemnités d'assurance, qui demeure non arrêtée définitivement avec les compagnies d'assurance et qui a été estimée selon les données disponibles à la société.

27. Etat des flux de trésorerie:	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Détail de la trésorerie à la clôture de la période			
Placements (SICAV)	216 268	-	-
Placements (billets de trésorerie)	200 000	-	-
Chèques à l'encaissement	82 891	67 153	93 721
Compte intermédiaire en bourse	141	-	-
Banques	4 109 096	5 182 173	3 546 160
C.C.P	573	15 492	15 648
Caisses	1 158 294	1 203 774	1 385 137
Découverts bancaires	(1 824 297)	(12 842 257)	(5 121 519)
	3 942 966	(6 373 665)	(80 853)

28. Autres notes aux états financiers

Détermination de l'impôt sur les bénéfices

La détermination de l'impôt sur les bénéfices au titre de la période de l'exercice 2011 a tenu compte des éléments suivants:

		Au 30/06/2011	Au 31/12/2010
Résultat comptable après impôt	(I)	(5 138 963)	10 528 197
A réintégrer	(II)	3 617 986	6 690 240
Impôt sur les sociétés		172 278	2 070 702
Taxe de voyages			420
Amendes et Pénalités		357	17 469
Pertes de change latentes sur dettes fournisseurs			1 594
Jetons de présence		20 000	40 000
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks		2 629 060	3 221 196
Dotations aux provisions pour créances douteuses		165 477	201 238
Dotations aux provisions sur chèques impayés		72 086	21 211
Dotations aux provisions pour risque fournisseurs			276 544
Dotation aux amortissements du fonds de commerce		121 907	236 225
Dotation aux provisions pour départ retraite		4 821	9 641
Dotation aux provisions pour risque d'exploitation		432 000	594 000
A déduire	(III)	2 962 073	3 647 402
Dividendes		2 961 900	3 459 150
Plus-value sur cession sicav		173	22
Plus-value sur cession titres cotés (BNA)			23 701
Plus-value latente/titres cotés (BNA)			10 541
Reprise sur provision pour dépréciation comptes clients			134 486
Reprise sur provision chèques impayés			18 308
Annulation perte latente exercice précédent			1 194

Plus-value latente /actualisation des dettes	-	-
Résultat fiscal avant déduction des provisions	(I)+(II)- (III)	(4 483 050) 13 571 035
Prov/ créances contentieuses relatives à 2010	(2 510)	(17 498)
Prov/dépréciation stocks	(2 629 060)	(3 221 196)
Prov/dépréciation titres cotés		
Résultat fiscal avant déduction des réinvestissements exonérés	(7 114 620)	10 332 341
Déduction pour réinvestissement SIM		3 430 000
reliquat	(7 114 620)	6 902 341
Impôt sur les sociétés (30%)		2 070 702
Minimum d'impôt sur les sociétés (20%)		2 066 468
Minimum d'impôt/sociétés (0,1% du CA TTC)	172 278	

29. Parties liées

Les transactions et les opérations conclues par la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » avec les parties liées sont détaillées ci-après :

29.1 La « S.N.M.V.T –MONOPRIX » détient 98,73 % du capital de MONOGROS

MONOGROS est le fournisseur principal de la « S.N.M.V.T –MONOPRIX ». Le compte fournisseur MONOGROS accuse au 30 juin 2011 un solde créditeur de 10 192 675 DT. Une remise de 5% a été accordée par Monogros au titre des achats du premier semestre 2011.

Les frais de marketing revenant à la « S.N.M.V.T –MONOPRIX » constatés parmi les charges du premier semestre 2011 et facturés par Monogros sont de 880 195 dinars en hors taxes.

La « S.N.M.V.T –MONOPRIX » loue une partie du dépôt de Mégrine à MONOGROS pour un loyer annuel de 35 178 DT HT. La quote-part du premier semestre 2011 est de 17 589 DT.

La « S.N.M.V.T –MONOPRIX » a encaissé de MONOGROS la totalité du loyer de l'année 2011 du dépôt précité.

La « S.N.M.V.T –MONOPRIX » assume quelques fonctions d'administration (mise à disposition du personnel, utilisation des locaux, police d'assurance) pour le compte de sa filiale sans aucune rémunération.

La « S.N.M.V.T –MONOPRIX » a constaté les dividendes lui revenant suite à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de Monogros du 27 juin 2011, soit pour 2 961 900 DT.

La « S.N.M.V.T –MONOPRIX » a versé à Monogros, la somme de 9 262 DT au titre de sa quote-part dans le premier acompte du dédommagement reçu des compagnies d'assurance.

29.2 La « S.N.M.V.T –MONOPRIX » détient directement 64% du capital de la Société Immobilière MONOPRIX S.I.M et indirectement 28% par sa filiale MONOGROS

La « S.N.M.V.T –MONOPRIX » est locataire de neuf locaux à usage commercial (Sousse Sud, Ennasr, El Manar, Bizerte printemps, Extension du magasin Tunis Charles de Gaulle, Sfax El Ain, L'Aouina, Moktar Attia et le dépôt sis à Djebel Jloud) auprès de la S.I.M. Au cours du premier semestre 2011, la charge de loyer supportée par La « S.N.M.V.T –MONOPRIX », TVA non récupérable non comprise, est de :

- El Manar : 110 529 DT hors taxes compte tenu d'une augmentation annuelle de 6%,
- Ennasr : 112 568 DT hors taxes compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Sousse Sud : 50 162 DT hors taxes avec une augmentation annuelle de 5%,
- Bizerte Printemps : 272 373 DT hors taxes avec une augmentation annuelle de 5%.
- Tunis Charles de Gaulle : 264 069 DT hors taxes avec une augmentation annuelle de 5%.
- Sfax Mahari : 177 151 DT hors taxes avec une augmentation annuelle de 5%.
- L'Aouina : 300 205 DT hors taxes avec une augmentation annuelle de 5%.
- Moktar Attia: 325 500 DT hors taxes avec une augmentation annuelle de 5%.
- Djbel Jloud :112 295 DT une augmentation annuelle de 5%.

La SNMVT- Monoprix a payé à la SIM la totalité des loyers de l'année 2011.

La société S.I.M a facturé, pour le premier semestre 2011, l'assistance technique à la « S.N.M.V.T –MONOPRIX » pour un montant de 100 000 DT HT.

La "S.N.M.V.T" a participé en 2011 à l'augmentation du capital de la SIM pour un montant de 3 430 000 DT.

La "S.N.M.V.T" a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SIM moyennant un loyer annuel de 15 316 DT HT. La quote-part revenant au premier semestre 2011 est de 7 658 DT HT. Le loyer de 2011 a été totalement encaissé par la SNMVT.

Le Conseil d'Administration du 29 Janvier 2010 a autorisé la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » à se porter caution solidaire de la « S.I.M » pour l'obtention d'un crédit moyen terme, fin 2009, de 10 000 000 DT.

La « S.N.M.V.T –MONOPRIX » a versé à la SIM, la somme de 330 009 DT au titre de sa quote-part dans le premier acompte du dédommagement reçu des compagnies d'assurance.

29.3 La « S.N.M.V.T –MONOPRIX » détient 22 % de la société SODEA qui est également fournisseur de la société

Durant le premier semestre 2011, la société « S.N.M.V.T –MONOPRIX » a réalisé auprès de la SODEA des achats s'élevant à 1 304 922DT. Au 30 juin 2011, le fournisseur SODEA accuse un solde débiteur de 444 309DT.

Le 22 avril 2008 un protocole d'accord a été conclu entre la société SODEA et la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » pour convenir des modalités de cession et de paiement des 3 740 actions détenues par cette dernière.

Dans ce cadre, la société « S.N.M.V.T –MONOPRIX » a encaissé une avance de 117 000 DT au cours du premier semestre de l'année 2011.

29.4 La « S.N.M.V.T –MONOPRIX » détient 14,12 % du capital de la société COPIT, et indirectement 4,46% par sa filiale MONOGROS

La « S.N.M.V.T –MONOPRIX » est locataire auprès de la COPIT, de trois locaux à usage commercial (MONOPRIX Zéphyr, MONOPRIX Maison et MONOPRIX Kids) .

Au cours du premier semestre 2011, la charge de loyer supportée par La « S.N.M.V.T –MONOPRIX », TVA non récupérable non comprise, est de :

- Pour Monoprix Zéphyr 36 260 DT HT compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- Pour Monoprix Maison 11 025 DT HT compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- Pour Monoprix Kids 11 025 DT HT compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5%.

La « S.N.M.V.T –MONOPRIX » a conclu un protocole d'accord avec la COPIT pour l'occupation temporaire et pour une période de six mois, un local sis au centre commercial Tunis City en vue d'abriter les deux magasins ouverts en juillet 2011.

Dans ce cadre, la SNMVT - Monoprix a réalisé des aménagements pour le compte de la COPIT pour un total au 30 juin 2011 de 105 233 dinars.

29.5 La « S.N.M.V.T –MONOPRIX » détient 99,88 % du capital de la «S.G.S –TOUTA »

Afin de tenir compte de la rentabilité des magasins mis en location par la «SGS –TOUTA » ainsi que leur potentiel, les deux parties ont signé un avenant au contrat de location fixant le loyer à la somme de 608 400 DT HT par an. Pour le premier semestre 2011, le loyer constaté est de 304 200 DT, TVA non récupérable non comprise.

La SNMVT- Monoprix a payé à la SGS la totalité des loyers de l'année 2011.

Pour la location du siège Charguia auprès de la SGS TOUTA, le loyer du premier semestre 2011 est de 176 400 DT HT, compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

Au cours du premier semestre 2011, la S.G.S TOUTA a facturé 238 140 DT HT comme avance sur le loyer du siège de la période jusqu'au 28/02/20112.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SGS TOUTA moyennant un loyer annuel de 15 316 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%. La quote-part du premier semestre 2011, inscrite parmi les autres revenus, est de 7 658 dinars. Le loyer de 2011 a été totalement encaissé par la SNMVT.

29.6 La « S.N.M.V.T –MONOPRIX » détient directement 68,25 % du capital de la MMT et indirectement 31,75% par sa filiale MONOGROS

Au cours du premier semestre 2011, la société « S.N.M.V.T –MONOPRIX » a réalisé auprès de la MMT des achats s'élevant à 1 621 392 DT. Au 30 juin 2011, le fournisseur MMT accuse un solde créditeur de 724 134 DT.

29.7 La « S.N.M.V.T –MONOPRIX » détient 99,998 % du capital de Tunisian Shopping Spaces « T.S.S »

La « S.N.M.V.T » est locataire de six locaux à usage commercial (Korba, Djerba, Feryana, Rdayef, Jarzis et Mednine) auprès de la société « Sahara Confort ». Au cours du premier semestre 2011, la charge de loyer supportée par la « S.N.M.V.T », TVA non récupérable non comprise, est de:

- Korba : 37 940 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Djerba : 41 169 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Feryana : 6 410 DT HT avec une augmentation annuelle de 5%,

- Rdayef : 8 152 DT HT à partir de juillet 2010 avec une augmentation annuelle de 5%.
- Jarzis : 50 199 DT HT à partir de juillet 2010 avec une augmentation annuelle de 5%.
- Mednine : 34 630 DT HT à partir de juillet 2010 avec une augmentation annuelle de 5%.

Au cours du premier semestre 2011, la SNMVT a payé la somme de 246 156 DT au titre d'avance sur le loyer du second semestre 2011.

Messieurs les actionnaires de la Société
Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « SNMVT » comprenant le bilan au 30 juin 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie arrêtés à cette date et des notes aux états financiers.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Les états financiers intermédiaires qui font apparaître un total bilan de 152 696 868 DT et un résultat déficitaire de 5 138 963 DT, relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend ; l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué cet examen conformément aux normes professionnelles généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser notre examen limité en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas en conséquence effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

3. Fondement de l'opinion avec réserve

La SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T » a entamé, depuis 2010, l'inventaire physique de ses immobilisations corporelles. Les résultats de l'inventaire seront rapprochés dans une deuxième phase aux données comptables. L'impact des écarts, éventuels, résultant de ces rapprochements n'est pas pris en considération pour l'établissement des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011.

4. Opinion avec réserve

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence du point exposé ci dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « SNMVT » arrêtés au 30 Juin 2011, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point 26 des notes aux états financiers, relatif à la rubrique « Eléments extraordinaires – pertes et gains » de l'état de résultat.

TUNIS, le 29 Août 2011

Hichem BESBES

Mourad FRADI
ECC - MAZARS